

Position de la Section 06 du Conseil National des Universités (sciences de gestion)

11/03/2009

La section 06 du CNU, après avoir examiné les candidatures à la qualification des vagues principale et complémentaire au titre de la campagne 2009, a décidé de **ne pas procéder à un report de la délibération finale ni à une rétention des résultats** (*par 33 voix contre 3, vote à bulletin secret en assemblée plénière*).

Pour être cohérents avec leur souci de ne pas aggraver le sous encadrement actuel en sciences de gestion, les membres de la section 06 ont souhaité ne pas entraver le recrutement 2009, tout en affichant **leurs plus vives protestations quant aux conséquences des divers aspects des réformes en cours**, notamment :

Protestation 1 : contre le **projet de contrat doctoral unique** dont l'impact peut être néfaste pour les futurs doctorants.

Protestation 2 : contre les **conditions trop contraignantes et peu réalistes** de mise en place **des comités de sélection** qui, de surcroit, contrarient le principe même d'autonomie des universités.

Protestation 3 : contre les **modulations de service** qui menacent davantage les enseignants chercheurs de disciplines notoirement sous-encadrées telles que les sciences de gestion et ce, au détriment de leur activité de recherche.

Protestation 4 : contre l'absence d'examen simultané, à ce jour, du « décret CNU » et du « décret statuts » qui ne permet pas de garantir au CNU qu'il disposera des **moyens nécessaires à l'évaluation des enseignants chercheurs**.